

GAZETTE

Bulletin trimestriel
de la Mairie de Noyant

N° 40 mars 2018



Ouverture de la mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert
les matins du mardi au samedi de
9h15 à 12h.

ainsi que le mardi et le vendredi
de 14h à 17h

Tél. 04 70 47 21 14
mairie@noyantdallier.fr
site web : www.noyantdallier.fr



Retrouvez aussi
Noyant d'Allier sur Facebook



À chaque élection présidentielle, de nouvelles réformes se mettent en place. Il est un secteur d'activité qui n'échappe jamais à ces rituels : l'Education Nationale.

- 2008 : passage de la semaine à 4 jours pour toutes les écoles avec réduction hebdomadaire des heures de classe (24h contre 26 auparavant)

- 2014 : retour de la semaine à 4 jours et demi avec l'obligation d'organiser des temps d'activités périscolaires (TAP).

- 2017-2018 : possibilité de choisir entre 4 jours ou 4 jours et demi.



Edito

Notre RPI a fait le choix dès la rentrée de revenir à une semaine de 4 jours de classe (voir article page 2).

La mise en place de ces réformes nécessite à chaque fois une réorganisation complète des différents services scolaires : transports, garderie périscolaire, cantine...

Devons-nous déjà nous préparer au prochain changement ?... Et qu'en sera-t-il ?

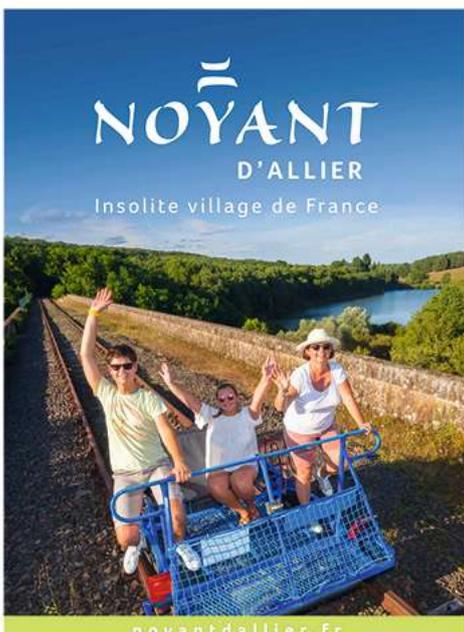
Va-t-on retrouver un peu de bon sens et penser avant tout à l'éducation de nos enfants ?

Depuis quelques années, notre effectif d'élèves baisse (situation identique dans beaucoup de communes, l'Allier perd en moyenne 400 élèves par an). Cependant nous avons la garantie de ne pas avoir de fermeture de classe pour la rentrée 2018-2019.

Actuellement, notre RPI, avec l'appui de l'Inspection Académique, travaille sur la mise en place de l'accueil des enfants de moins de 3 ans avec accompagnants. Cette initiative est une première en milieu rural en Allier et devrait permettre à nos bambins d'appréhender par la suite plus facilement leur rentrée scolaire.

L'école et ses infrastructures font partie de nos priorités et nous mettrons tout en œuvre pour offrir un service de qualité aux enfants.

Michel Lafay



Etat civil 2017

MARIAGES

LE 15 JUILLET :

THOMAS Nicolas Philippe
et FRANZ Aline Solange

LE 19 AOUT :

CHEVANNES Fabrice Daniel
et HENRI Véronique



DECES

Monsieur BIETRY Claude
Roger
le 01 février 2017

Monsieur CHABROT Joannés
Julien
le 20 février 2017

Monsieur EYMARD Jean
le 24 février 2017

Monsieur STOSIK Robert
le 16 mai 2017

Monsieur WAHRHEIT Jean Louis
Christian
le 22 juin 2017

Monsieur LORRAIN Johan
Victor Alexandre
le 30 août 2017

Monsieur JATA Julien
le 20 octobre 2017

Monsieur THOMAS André
Georges
le 03 novembre 2017

POTIER William
Gilbert Georges
le 16 novembre 2017



INFOS

Le gouvernement précédent avait imposé de manière maladroite le travail scolaire le mercredi matin afin d'alléger les après-midis à l'école. Cette mesure, plébiscitée par les chronobiologistes et la plupart des enseignants l'ayant pratiquée, avait heurté des familles.

Les municipalités, quant à elles, se voyaient contraintes d'organiser des activités périscolaires les après-midis dans un contexte budgétaire délicat.

La municipalité de Noyant avait fait face à

● 4 jours et demi ● 4 jours ● Ne se prononcent pas



Trois quart des parents qui se sont exprimés souhaitent le retour à la semaine scolaire sur 4 jours

ses responsabilités en organisant les T.A.P. gratuits qui ont donné globalement satisfaction ces trois dernières années.

Nouveau gouvernement, nouvelles règles, la liberté est de nouveau laissée

aux écoles et aux communes de choisir leur rythme scolaire.

Retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018

Dans ce contexte, le Conseil d'École s'est appuyé sur les résultats d'un sondage réalisé par

l'association de parents d'élèves et distribué auprès de l'ensemble des familles, pour demander le retour à la semaine de 4 jours.

Le Conseil Municipal a suivi l'avis du Conseil d'École, se prononçant à son tour pour la semaine de 4 jours.

Aucun système de garderie n'existait le mercredi matin avant le changement de rythme il y a 3 ans. Certaines familles sont maintenant demandeuses.

La municipalité examinera la faisabilité d'une telle mesure et calculera les coûts induits pour la commune et les familles.

À suivre...

Conseil des enfants

Le nouveau Conseil des Enfants s'est réuni en présence des élus des deux communes.

Les enfants scolarisés à Châtillon ont publié et vendu un journal scolaire en décembre.

Ils ont décidé d'utiliser les bénéfices pour des actions liées à la biodiversité : mangeoires pour les oiseaux, plantations au printemps.

Leurs aînés de Noyant ont remercié la municipalité pour la

réfection de la cour de leur école.

Les jeunes élus Noyantais se sont investis dans une action humanitaire « 4L Trophy » qui a pour vocation d'apporter du matériel scolaire en Afrique.

Ils envisagent également l'installation d'une fontaine à livres dans le parc de la MARPA.

Enfin, ils vont réactualiser le petit guide de promenades qui est à disposition de la population en Mairie de Noyant.

Elus à Noyant :

CM1 :

Léane Hautot,
Laly Lewandowski
Suppléante :
Samaelle Laborde.

CM2 :

Louanne Fusil,
Loris Lafay
Suppléante :
Manolie Potier

Elus à Châtillon :

CE2 :

Léa Pasquier-Doumer,
Louise Rabet,
suppléant :
Diégo Preenen

CE1 :

Célie Cluzel



Tourisme

Un bon cru 2017 !

La commission tourisme de Noyant s'est réunie ce 8 janvier pour faire le bilan de l'année écoulée et envisager les perspectives de 2018.

Comme le montre le tableau ci-dessous, l'année 2017 a été bonne. On évalue entre 30 000 et 35 000 le nombre de visiteurs sur l'année, nombre en constante progression.

La commission accueillait le président de la communauté de communes du



Bocage Bourbonnais, Jean-Marc Dumont, ainsi que le Président de l'Office de Tourisme, Dominique Gilbert.

Le tourisme est maintenant de la compétence de la Comcom qui mandate l'Office de Tourisme par convention pour conduire ce dossier.

Cette évolution est prometteuse pour le développement touristique de Noyant. Par ailleurs, l'implantation d'un bureau d'information touristique, financé et géré par l'Office, est envisagée sur notre village.

Guy Dauchat Adjoint au Maire
Vice-Président de la Comcom en charge du tourisme

	2014	2015	2016	2017
Pagode Temple	7000	8200	10312	13000
Pagode temple et jardins	14000	16000	20000	25000
Mine	2800	2800	4200	4300
Vélorail	5000	5500	6300	6300
Palais de la miniature	Nombre de visiteurs par an			1700

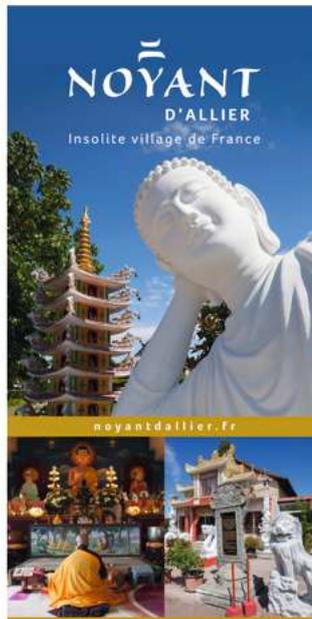
Noyant fait la Foire...



Le thème de la Foire Exposition de Moulins était cette année le Vietnam.

C'est dans ce cadre que la commune a été invitée par les organisateurs de la Foire pour tenir un stand du 2 au 11 février.

Une opportunité qu'il ne fallait pas manquer...



Des Noyantais ambassadeurs de leur village

Une trentaine de volontaires se sont succédés pendant les 10 jours de la Foire pour tenir le stand de Noyant par groupe de trois ou quatre.

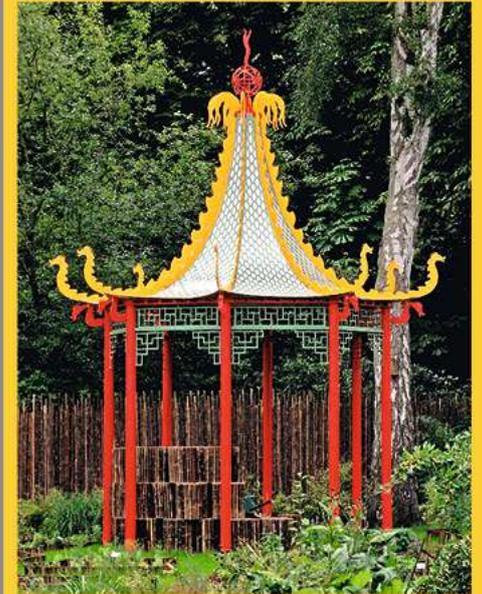
Elus, associatifs, commerçants ou simples citoyens, tous bénévoles, ils ont fait la promotion des atouts touristiques de leur village.



Jardin asiatique

La Municipalité prévoit d'implanter un jardin asiatique à l'entrée nord du village, le long de l'allée des Oeilletts. Ce jardin d'agrément profitera à la population et sera aussi un attrait supplémentaire pour les touristes.

Un travail a été entrepris avec une classe de 2^e année de BTS « paysagiste » du CFA du lycée agricole de Neuvy.



Fin décembre, douze étudiants ont présenté aux élus chacun un préprojet d'aménagement du terrain.

Trois projets ont été retenus en janvier et seront retravaillés jusqu'au printemps en fonction du cahier des charges fixé par la commune (coût et facilité d'entretien notamment),

Ces trois projets finalisés seront soumis à la population noyantaise début juin dans le cadre d'une réunion publique afin d'en choisir un seul.

Le projet retenu sera réalisé dans les mois qui suivront.

Voici quelques éléments qui ressortent des premiers travaux des étudiants. Certaines de ces propositions figureront sûrement dans les projets qui nous seront présentés en juin :

- Terrasses avec tapis de couleurs,
- Labyrinthe géant,
- Kiosque asiatique (voir photo),
- Pont sur rivière de galets,
- Jeux pour enfants (xylophone, araignée, gong...),
- Petit bassin,
- Haie de bambous.

Ateliers Pluridisciplinaires EquilibreS 2017/2018

Association **CSA2B**,
Pour un Pôle de Santé du Bocage
Bourbonnais



Daniel Blanchard, La Montagne

Ateliers Gratuits 60 ans et +
Mémoire,
Nutrition,
et Activité Physique Adaptée.

Activité physique adaptée
Equilibre
Prévention des chutes
Bien dans son corps

Lien Social
Bien Etre
Plaisir de Vivre

Alimentation plaisir et santé
Equilibre nutritionnel
Bien dans son assiette

Mémoire
Equilibre Psychique
Bien dans sa tête

**Pôle de Santé du Bocage
Bourbonnais**
CSA2B

Collectif pour les Soins Ambulatoires
en Bocage Bourbonnais

Contacts :

Marie-Ange BARBIER, Diététicienne nutritionniste diplômée
06 83 73 07 43

Frédérique CORNIEUX MANTEL, Psychomotricienne D.E.
06 79 18 68 05

MARPA

Atelier informatique tous les 15 jours le
lundi de 15h à 16h.

Gym pour tous, les mercredi matin de
10h30 à 11h30.

Animations

samedi 23/06 à 15h : Représentation de
chants par le groupe "arc-en-ciel"

mercredi 25/07 à 15h30 : Accordéon et
piano animé par Patrick Gauvin
Les animations sont ouvertes à tous les
habitants de Noyant.

Pour tout renseignement sur les
animations, contacter Cindy
au 04 70 47 49 91

Santé

WANTED Médecin généraliste

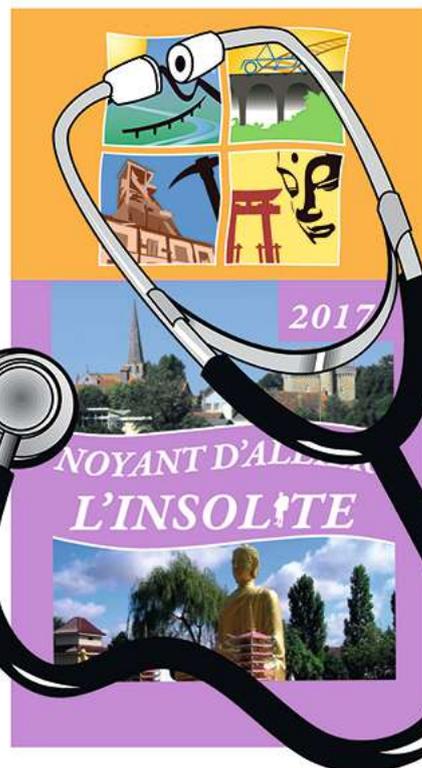
Notre quête pour trouver un médecin
généraliste, en remplacement du
docteur Proffit parti en retraite, se
poursuit.

Des annonces ont été envoyées aux
organismes spécialisés, les structures
compétentes ont été saisies.

Nous avons même fait appel aux
réseaux sociaux où notre annonce
Facebook a touché plus de 24 000
personnes dont près de 450 ont
partagé l'information.

Nous avons communiqué sur ce sujet à
la Foire Expo de Moulins (voir page 3).

D'autres démarches sont en cours et
nous ne baisserons pas les bras.
à suivre...



communiqué du Dr Bourgeon, pharmacien

"La Pharmacie de Noyant
restera ouverte
désormais jusqu'à 19h30
tous les jours de la
semaine afin de permettre la délivrance
des médicaments.
Elle sera ouverte également le samedi
après-midi de 14h00 à 17h30.

Nous restons disponibles 24h/24 et 7j/7
afin de délivrer les traitements **en urgence**
en fonction de vos besoins.

Nous contacter au 04 70 47 21 03 (tél.
pharmacie) & au 06 30 52 96 74 (port.
pharmacie) et vous signaler avec la
sonnette de garde

A la demande des clients, la Pharmacie
se propose de livrer les traitements à
domicile et/ou les médicaments promis
La Pharmacie de Noyant existe depuis
1902 : elle a été, est et restera toujours à
vos côtés pour préserver votre Santé.
Aujourd'hui, plus que jamais, elle a besoin
de vous pour continuer à exister."

Départ en retraite du Docteur Pierre Proffit



La municipalité a organisé un pot de départ
à l'occasion du départ en retraite du
Docteur Proffit. L'occasion de remercier ce
médecin, apprécié de tous, en poste
depuis mai 2009, pour son action au
service de la population.

Après le décès de son prédécesseur, le
Docteur Nore, il avait fallu 6 mois de
recherche avant de trouver un nouveau
médecin. Espérons que notre quête
actuelle aboutisse dans des délais aussi
raisonnables.

Comcom du Bocage Bourbonnais mode d'emploi !



La Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais est issue de la fusion des Communautés de Communes « Bocage Sud » et « en Bocage Bourbonnais » au 1er janvier 2017. Elle comprend 25 communes pour environ 14 000 habitants. Elle est dirigée par un conseil communautaire de 39 membres (maires et conseillers municipaux, minimum un par commune) parmi lesquels a été élu l'exécutif.

Les services communautaires au service de la population :

Deux crèches : situées à Bourbon l'Archambault et à Saint-Menoux, elles disposent respectivement de 20 et 14 places. Elles sont animées par une équipe motivée de professionnels de la petite enfance sous la baguette, quelque peu magique, de la directrice Mélanie SERREAU.

Un Relais d'Assistantes Maternelles « Trotti'mômes » animé par Laurence de MIL. Au service des professionnels de la petite enfance (assistantes maternelles, gardes d'enfants à domicile, Maisons d'Assistantes Maternelles) et des familles, elle accompagne les uns et les autres tant sur les relations employeurs/employés (contrats de travail, médiation, ...) que sur la professionnalisation par la mise en œuvre de formations. Elle propose également de nombreuses animations, en itinérance sur nos communes, pour le plus grand plaisir de nos tout-petits et nos plus grands.

Un Lieu Unique d'Accueil animé par Elodie PREVAULT. Il propose un service d'accueil et d'accompagnement pour tout créateur et repreneur d'entreprise

mais également pour toute personne, toute famille qui souhaite venir vivre sur le territoire pour y créer son projet de vie. Un seul mot d'ordre, vous respecter et vous proposer un accompagnement global basé sur le triptyque : vie professionnelle, vie familiale et vie sociale. Elodie PREVAULT reçoit les personnes sur les deux sites communautaires et se déplace sur nos 25 communes.

Une Maison de Services Au Public située au Montet. Son animateur, Gérald GILSON, a pris ses fonctions début janvier 2018. Il pourra vous accompagner dans vos démarches administratives et vous orienter dans le dédale des administrations. Nous nous attacherons également à développer nos partenariats afin que vous puissiez effectuer localement nombre de vos démarches administratives.

Un centre multimédia avec un accès gratuit à des postes informatiques et à Internet. Sylvain CLAIRE anime ce lieu situé au Montet, il organise également régulièrement des formations à destination, notamment, des demandeurs d'emploi.

Et, au-delà des services, notre Communauté de Communes propose également des mises à disposition :

Un bassin de natation situé à Tronget, ouvert gratuitement aux écoles primaires de notre territoire.

A destination des associations et de nos communes : prêt de mini-bus et d'une remorque, photocopies à prix réduit, prêt de matériel divers (sono, vidéoprojecteur, plateaux-repas ...), prêt d'un barnum (frais de montage/démontage à la charge de l'association),

Des mini-stades, des aires de services pour camping-car sur plusieurs communes de notre territoire.

La Communauté de Communes c'est également :

- L'espace Bocage situé à la gare à Tronget.
- **Des actions économiques** : Zones d'Activités Communautaires, construction de deux ateliers sur la ZAC de Deux-Chaises et d'un gîte d'entreprises sur la ZAC du Pont des Chèvres à Bourbon l'Archambault, projet bio-éco, la participation au financement de l'immobilier de nos entreprises, ...

- Le balisage de nos chemins de randonnée labellisés et, plus globalement **la définition d'une politique touristique** pour notre territoire.

- Des animations de territoire,

- **La mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé** avec, entre autres, le soutien à la structuration des professionnels de santé et la coordination de la mise en œuvre de la Maison de Santé Pluridisciplinaire multi-sites.

L'exécutif communautaire

Président : **Jean-Marc Dumont**

1er Vice-président : **Gérard Vernis**
Economie de proximité et aménagement du territoire"

2ème Vice-présidente :
Marie-Françoise Lacarin
Santé et petite enfance"

3ème Vice-président : **Pierre Thomas**
Services à la population, vivre ensemble et nouvelles compétences"

4ème Vice-président : **François Enoux**
Accueil, communication et lien avec les collectivités"

5ème Vice-président : **Guy Dauchat**
Tourisme"

6ème Vice-présidente : **Anne Leclercq**
Thermalisme"

7ème Vice-présidente : **Sylvie Edelin**
Environnement"

8ème Vice-président : **J-Pierre Jeudy**
Points d'accueil touristique"

Délégué aux finances :

Jacques Ferrandon

Déléguée à l'habitat et à l'urbanisme :

Brigitte Olivier

Délégué aux travaux :

Gérard Tresch

Déléguée au vivre ensemble et aux services :

Simone Billon

Délégué aux infrastructures et matériels :

Daniel Gueullet

Contacts

Siège :

Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais

1, place de l'Hôtel de Ville 03160

BOURBON L'ARCHAMBAULT

Tél. 04 70 67 11 89 –

courriel : contact@ccbb.fr

Antenne du Montet :

Place du 8 mai 1945

03240 LE MONTET

Tél. 04 70 47 37 76

Lieu Unique d'Accueil :

Sur les deux sites communautaires

Courriel : e.prevault@ccbb.fr

Manifestations 2018

Date	Manifestations	Ass
27/01	Concert Banana Spleen	VV
25/02	Ciné-dimanche	VV
10/03	Repas asiatique	VV
11/03	Loto-rifles	CF
21/04	Carnaval	CF
1/05	Fête des Mineurs	AM
9/05	Concerts Jazz	VV
12/05	Troc aux plants	C
13/07	Bal Gratuit Feu d'artifice	CF
12 au 26/08	Exposition Arts Mêlés	VV
12/08	Brocante	CF
7/10	Concert Classique	VV
11/11	Soupe	CF
17/11	dîner dansant	CF
25/11	Ciné-dimanche	VV

	Villages Vivants
	Comité des Fêtes
	Amis de la Mine
	Conseil des Sages



Matches à venir du Football Club de Noyant Châtillon

10 mars	Toulon/A - FC NC
18 mars	FC NC - Tronget
8 avril	Cressanges - FC NC
22 avril	FC NC -Moulins ASPTT
19 avril	Neuvy - FC NC
13 mai	FC NC - St Sornin
27 mai	FC NC - Bessay

Assemblées Générales



Le Président, Guy Dauchat, a établi un bilan très positif des activités de l'année.

L'assemblée a établi le calendrier des activités pour 2018 (voir colonne de gauche).

Retombées des activités associatives de Villages Vivants sur les commerces noyantais

Restauration	3479 €
Casino	281 €
Boulangerie	173 €

Comité des Fêtes

Composition du bureau :

Présidente :
Martine Meunier
Vice président :
Thierry Chevalier
Trésorière :
Maryse Liaudois
Trésorière adjointe :
Marguerite Alexandre
Secrétaire :
Martine Chevalier
Secrétaire adjointe :
Jeannine Pelletier



La présidente Martine Meunier, dresse un bilan satisfaisant de l'année écoulée

mettant l'accent sur l'apport de l'association aux commerces et au tourisme local (4527,17€).

L'année 2017 a connu une diminution d'effectif, les bénévoles n'ont pas baissé

les bras.

L'organisation de la brocante a changé de lieu à la satisfaction des exposants et des visiteurs.

En cours d'année, la démission de l'organisatrice du club de randonnée "Tongs Noyantaises" a occasionné sa dissolution faute de repeneur.

Tous ces rebondissements renforcent chez chacun la volonté de continuer...

Assemblée Générale Amitié Noyantaise

L'assemblée générale du club s'est déroulée jeudi 11 janvier à la salle des fêtes, sous la présidence de Jean Massini et de Michel Lafay, maire et président d'honneur du club.

Après l'acceptation des rapports : financier et activités, le planning 2018 a été ébauché :

Les adhérents se réunissent le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois. Belote et jeux de société permettent de passer un après-midi convivial.

Rois et reines seront couronnés jeudi 8 février avec les galettes offertes par notre restaurateur, Didier Petit.

Le 22 février, avec la réception du club de Châtillon, ce sera l'occasion de déguster les beignets de notre boulanger.

L'interclub belote aura lieu jeudi 19 avril.

Le club participera à la brocante noyantaise dimanche 12 août.

Les anniversaires sont regroupés pour être souhaités ensemble avec un gâteau de notre pâtissier local. Le repas de Noël aura lieu le 13 décembre.

L'assemblée générale a été suivie du repas couscous au « Sourire de Noyant ».

Bureau :

Président :
Jean Massini
Trésorière :
Maryse Liaudois
Secrétaire :
Nicole Bogacz
Membres :
Christiane Meunier,
Renée Lecoq,
Monique Theuil



Associations

Villages Vivants

Bureau

Président :
Guy Dauchat
Vices-Présidentes :
Odile Mesmin, Annie Wastable
Trésorier
Jean-François Chigot -
Adj. Frédéric Fusil
Secrétaire
Marie-Claire Liondore -
Adj. Michel Cantin -
Pôle réservations :
Nadine Pétilot, Marie Soubrier,
Nicole Bogacz
Membres
Yves Petiot, Annick St Léger,
Maurice Arnaud, Annick Maurel,
Laurent De Segundo.

C'est déjà du passé !



Le comité des fêtes était présent malgré une météo déplorable pour partager un bol de soupe autour de la fête foraine. L'occasion d'offrir chaque année 2 tickets de manège par enfant du RPI Noyant Châtillon. Seuls 22 enfants sur 60 ont profité de cette offre...

Le dîner dansant a connu une fréquentation satisfaisante avec un repas et une animation de qualité.



Défilé du 11 novembre, en attendant celui du centenaire de la victoire en 2018



TELETHON 2017



Le comité des fêtes, "collecteur de dons", a remis la somme de 209,49 € à l'AFM avec la coopération des commerçants Noyantais, des associations et des particuliers.

Inauguration de la nouvelle boulangerie en présence de nombreuses personnalités.



Dans un bel élan citoyen, notre village s'est orné de décorations particulièrement soignées pour Noël. Merci aux bénévoles et aux enfants des TAP.



La salle des fêtes était de nouveau bien remplie à l'occasion de la cérémonie des vœux de la municipalité.



L'année a commencé dans la bonne humeur avec le nouveau spectacle du groupe Banana Spleen devant une salle comble.



AGENDA

3 mars

Assemblée Générale
Les amis de la Mine

10 mars

Repas asiatique
COMPLET
Villages Vivants

11 mars

Rifles
salle des fêtes 14h
Comité des fêtes

14 avril

Trail Côtes Matras
Vin Scène

21 avril

Carnaval
Défilé enchanté
Rdv 15h à la MARPA
Comité des fêtes

1er mai

Fête des Mineurs
Musée de la Mine

9 mai

Jazz dans le Bocage
Villages Vivants

12 mai

Troc aux plants
10h - 12h près de la mine
repas partagé à midi
Conseil des Sages

bibliothèque



Vendredis 15h30 - 17h
9 et 23 mars
6 et 20 avril
4 et 18 mai

Arts Mêlés - Villages Vivants

Atelier artistique ouvert à tous, les mardis à 15h, à la salle des fêtes du haut. Renseignements 04 70 47 33 34

Amitié Noyantaise

Rencontres à la salle des fêtes chaque 2ème et 4ème jeudi du mois. (belote, jeux de société, anniversaires des adhérents fêtés chaque trimestre).

Prochaine Gazette
Juin 2018

Remise des articles
avant le 1er mai

1ère édition

TRAIL DES CÔTES MATRAS

14 avril 2018

TRAIL
7kms - 14kms - 29kms
MARCHÉ
7kms - 14kms

traildescotesmatras@gmail.com



Dimanche
11 mars - 14h

Loto - rifles

du Comité des Fêtes
Salle des fêtes



Samedi
21 avril - 15h

Carnaval

« Défilé enchanté »



Jazz dans le Bocage

du 04 au 12 mai 2018

Une soirée - deux concerts !

L'appel du 5, une énergie communicative

Hadar Noiberg, entre jazz, classique et musique trad

Renseignements et réservations

07 52 02 88 14

jazzdans le bocage.com

